INAXE Energie & Environnement
12A rue Pâtis Tatelin 35700 RENNES
10 rue Daguerre - 92500 RUEIL MALMAISON
Tél : 02 99 69 98 63. Fax : 02 99 69 11 28
SAS INAXE capital 37 730 € RCS Rennes 439 685 421

Rapport d'analyse HAP

Hydrocarbure aromatique polycyclique

H1651-DI-HAP CLOS COURTEL

Objet

La présente mission consiste à identifier la présence de HAP dans les revêtements d'enrobés.

- Résultat <50mg/kg de déchet sec : Les enrobés peuvent être recyclés à chaud ou à froid ou déposés en installation de déchets inertes (ISDI).

- Résultat entre ≥50mg/kg et <500mg/kg de déchet sec : Les enrobés peuvent être recyclés à froid ou déposés en installation de stockage pour déchets non dangereux (ISDND)

- Résultat ≥500mg/kg de déchet sec :
Les enrobés ne peuvent pas être recyclé et doivent être admis dans des installations de stockage pour déchets non dangereux (ISDND) ou dans des installations de stockage pour déchets dangereux (ISDD)

Bien objet de la mission :

Bâtiment :	**CLOS COURTEL**
Adresse :	**11 rue du Clos Courtel 35000 RENNES**
Propriétaire :	**CCI ILLE ET VILAINE 2 avenue de la Préfecture CS 64204 35042 RENNES Cedex**
Donneur d'ordre :	
Zone concernée :	**Enrobés extérieurs du site**
Date de commande :	**07/10/2026**
Date de visite :	**07/10/2026**



Date de rapport	N° de version	Opérateur de repérage	Rédacteur	Validation
21/10/2026	1	**H MERCIER**	**H MERCIER**	**M PAUVERT**

Rapport d'analyse HAP
Hydrocarbure aromatique polycyclique

Sommaire

1. Renseignements concernant la mission2
2. Résultats d'analyses3
3. Rapports d'analyse6
4. Attestation d'assurance14

1. Renseignements concernant la mission

1.1. Organisme chargé de la mission

Raison Sociale :	INAXE
Adresse :	12A rue Pâtis Tatelin 35700 RENNES 10 rue Daguerre - 92500 RUEIL MALMAISON
Numéro SIRET :	439 685 421 000 26
Compagnie d'assurance :	VHV Assurance N° de police : FR11-RCE24P00113 - Valide jusqu'au : 31/12/2026

1.2. Désignation du laboratoire d'analyse

Nom :	ITGA Rennes – Sous traitance SOCOR
Adresse :	PARC EDONIA-BAT R Rue de la terre adélie – CS n° 66862 35768 SAINT GREGOIRE Cedex

OU

Nom :	Eurofins Analyses
Adresse :	Site de Saverne 5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

2. *Résultats d'analyses*

REFERENCE DE L'ECHANTILLON	DESCRIPTION	LOCALISATION DU PRELEVEMENT	RESULTAT mg/kg sec
Enrobé/P01	Enrobé rouge	Entre bâtiment 3 et local vélo	< 0.5
Enrobé/P02	Enrobé rouge	Entre bâtiment 1 et bâtiment 3	< 0.5
Enrobé/P03	Enrobé rouge	Entre bâtiment 1 et bâtiment 2	< 0.5
Enrobé/P04	Enrobé rouge	Entre bâtiment 2 et bâtiment 4	< 0.5

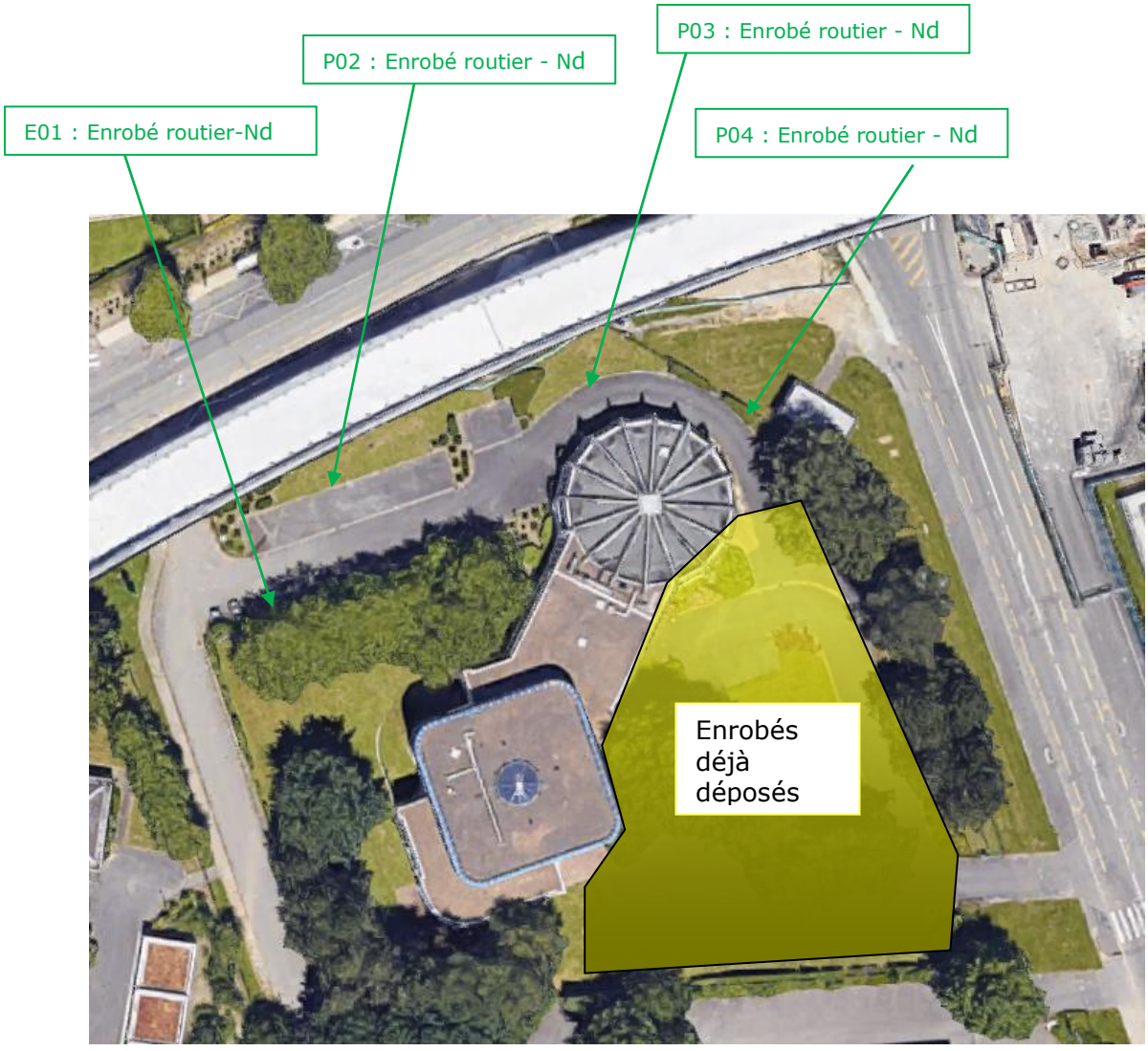
Le critère d'admission en installation de stockage pour déchets industriels inertes est fixé à 50mg/kg de déchet sec.

2.1. Plans de localisation des prélèvements

LEGENDE :

PXX : n° de prélèvement

VERT : HAP < 50 mg/kg
Nd : HAP < 50 mg/kg



Rapport d'analyse HAP
Hydrocarbure aromatique polycyclique

Rapport d'analyse HAP
Hydrocarbure aromatique polycyclique

3. *Rapports d'analyse*



Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 20/10/2026

ITGA
LABO K

Labo K
Rue de la terre Adélie
35760 ST GREGOIRE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été reçu au laboratoire. Le rapport comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Le laboratoire est responsable de toutes les informations fournies dans le rapport, sauf lorsque l'information est fournie par le client. En outre, le laboratoire ne saurait être tenu pour responsable des informations fournies par le client et affectant la validité des résultats.
Dans le cas où le laboratoire n'a pas été chargé de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Les activités de laboratoire sont réalisées au sein de SOCOR à DECHY, hormis les paramètres éventuellement sous-traités qui sont réalisés chez le sous-traitant, dont l'adresse est indiquée sur son rapport d'essais joint
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (").
La référence de l'échantillon, sa nature, ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier.

Identification dossier :	SOC26-14693	**Référence contrat** : SOCC25-661	
Identification rapport :	**SOC2610-1861 V1**	**Identification échantillon :**	**SOC2610-1861**
Doc Adm Client :	IT0726-42726 / KSP2610-1733		
Référence client :	ITGAKSP0001190460 - P01 - Enrobé / Extérieur		
Nature:	Déchets bitumineux routiers		
Prélèvement :	Prélevé le 07/10/2026 à 00h00	Réceptionné le 14/10/2026	Enregistré le 14/10/2026
	Prélevé par le client		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont disponibles sur demande. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 15/10/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Détection	Références de qualité	COFRAC
Analyse sur le produit *Analyse de base*						
Préparation/Broyage d'un échantillon	-	-	>=95% en masse des particules ont une taille <500µm et le reste <4mm NF EN 15002			*
Composés organiques *HAP*						
Fluoranthène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Benzo (b) fluoranthène	0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Benzo (k) fluoranthène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Benzo (a) pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*

Rapport d'analyse HAP
Hydrocarbure aromatique polycyclique

SOCOR

Rapport d'analyse Page 2 / 2
Edité le : 20/10/2026
Identification rapport: SOC2610-1861 V1
Destinataire : ITGA

Doc Adm Client : IT0726-42726 / KSP2610-1733

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Dilution	Références de qualité	COFRAC
Benzo (ghi) pérylène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Indéno (1,2,3 cd) Pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Acénaphtène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Chrysène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Dibenzo (a,h) anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Fluorène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Naphtalène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Phénanthrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Acénaphtylène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Benzo (a) anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Somme des 16 HAP	<8.000	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			

La résolution chromatographique ne permet pas la séparation complète du triphénylène et du chrysène. La contribution du triphénylène au signal attribué au chrysène ne peut être ni négligée ni évaluée de manière fiable.

Celine DUROT
Responsable laboratoire Thermique



Rapport d'analyse HAP
Hydrocarbure aromatique polycyclique



Edité le : 20/10/2026

ITGA
LABO K

Labo K
Rue de la terre Adélie
35760 ST GREGOIRE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été reçu au laboratoire. Le rapport comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Le laboratoire est responsable de toutes les informations fournies dans le rapport, sauf lorsque l'information est fournie par le client. En outre, le laboratoire ne saurait être tenu pour responsable des informations fournies par le client et affectant la validité des résultats.
Dans le cas où le laboratoire n'a pas été chargé de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Les activités de laboratoire sont réalisées au sein de SOCOR à DECHY, hormis les paramètres éventuellement sous-traités qui sont réalisés chez le sous-traitant, dont l'adresse est indiquée sur son rapport d'essais joint
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (').
La référence de l'échantillon, sa nature, ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier.

Identification dossier : SOC26-14693 **Référence contrat :** SOCC25-661
Identification rapport : SOC2610-1862 V1 **Identification échantillon : SOC2610-1862**

Doc Adm Client : IT0726-42726 / KSP2610-1733
Référence client : ITGAKSP0001190461 - P02 - Enrobé / Extérieur

Nature: Déchets bitumineux routiers
Prélèvement : Prélevé le 07/10/2026 à 00h00 Réceptionné le 14/10/2026 Enregistré le 14/10/2026
Prélevé par le client

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont disponibles sur demande. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 15/10/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Détection	Références de qualité	COFRAC
Analyse sur le produit *Analyse de base*						
Préparation/Broyage d'un échantillon	-	-	>=95% en masse des particules ont une taille <500µm et le reste <4mm NF EN 15002			#
Composés organiques *HAP*						
Fluoranthène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			#
Benzo (b) fluoranthène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			#
Benzo (k) fluoranthène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			#
Benzo (a) pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			#

Rapport d'analyse HAP
Hydrocarbure aromatique polycyclique

SOCOR

Rapport d'analyse Page 2 / 2
Edité le : 20/10/2026
Identification rapport: SOC2610-1862 V1
Destinataire : ITGA

Doc Adm Client : IT0726-42726 / KSP2610-1733

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Déclaration	Références de qualité	COFRAC
Benzo (ghi) pérylène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Indéno (1,2,3 cd) Pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Acénaphtène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Chrysène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Dibenzo (a,h) anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Fluorène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Naphtalène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Phénanthrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Acénaphtylène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Benzo (a) anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Somme des 16 HAP	<8.000	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			

La résolution chromatographique ne permet pas la séparation complète du triphénylène et du chrysène. La contribution du triphénylène au signal attribué au chrysène ne peut être ni négligée ni évaluée de manière fiable.

Celine DUROT
Responsable laboratoire Thermique



Rapport d'analyse HAP
Hydrocarbure aromatique polycyclique



Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 20/10/2026

ITGA
LABO K

Labo K
Rue de la terre Adélie
35760 ST GREGOIRE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été reçu au laboratoire. Le rapport comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Le laboratoire est responsable de toutes les informations fournies dans le rapport, sauf lorsque l'information est fournie par le client. En outre, le laboratoire ne saurait être tenu pour responsable des informations fournies par le client et affectant la validité des résultats.
Dans le cas où le laboratoire n'a pas été chargé de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Les activités de laboratoire sont réalisées au sein de SOCOR à DECHY, hormis les paramètres éventuellement sous-traités qui sont réalisés chez le sous-traitant, dont l'adresse est indiquée sur son rapport d'essais joint
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (").
La référence de l'échantillon, sa nature, ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier.

Identification dossier : SOC26-14693 **Référence contrat :** SOCC25-661
Identification rapport : SOC2610-1863 V1 **Identification échantillon : SOC2610-1863**
Doc Adm Client : IT0726-42726 / KSP2610-1733
Référence client : ITGAKSP0001190462 - P03 - Enrobé / Extérieur

Nature: Déchets bitumineux routiers
Prélèvement : Prélevé le 07/10/2026 à 00h00 Réceptionné le 14/10/2026 Enregistré le 14/10/2026
Prélevé par le client

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont disponibles sur demande. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 15/10/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Déviation	Références de qualité	COFRAC
Analyse sur le produit *Analyse de base*						
Préparation/Broyage d'un échantillon	-	-	>=95% en masse des particules ont une taille <500µm et le reste <4mm NF EN 15002			*
Composés organiques *HAP*						
Fluoranthène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Benzo (b) fluoranthène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Benzo (k) fluoranthène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Benzo (a) pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*

Rue Barack Obama - ZAC du Luc - 59187 DECHY - Tél : 0327943370 - Fax : 0327943371 - contact@socor.fr
SAS au capital de 145 896 euros - RCS Douai B 562 062 208 - TVA n° FR 37562 062 208

Rapport d'analyse HAP
Hydrocarbure aromatique polycyclique

SOCOR

Rapport d'analyse Page 2 / 2
Edité le : 20/10/2026
Identification rapport: SOC2610-1863 V1
Destinataire : ITGA

Doc Adm Client : IT0726-42726 / KSP2610-1733

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Détection	Références de qualité	COFRAC
Benzo (ghi) pérylène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Indéno (1,2,3 cd) Pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Acénaphtène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Chrysène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Dibenzo (a,h) anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Fluorène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Naphtalène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Phénanthrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Acénaphtylène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Benzo (a) anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Somme des 16 HAP	<8.000	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			

La résolution chromatographique ne permet pas la séparation complète du triphénylène et du chrysène. La contribution du triphénylène au signal attribué au chrysène ne peut être ni négligée ni évaluée de manière fiable.

Celine DUROT
Responsable laboratoire Thermique



Rapport d'analyse HAP
Hydrocarbure aromatique polycyclique



Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 20/10/2026

ITGA
LABO K

Labo K
Rue de la terre Adélie
35760 ST GREGOIRE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été reçu au laboratoire. Le rapport comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Le laboratoire est responsable de toutes les informations fournies dans le rapport, sauf lorsque l'information est fournie par le client. En outre, le laboratoire ne saurait être tenu pour responsable des informations fournies par le client et affectant la validité des résultats.
Dans le cas où le laboratoire n'a pas été chargé de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Les activités de laboratoire sont réalisées au sein de SOCOR à DECHY, hormis les paramètres éventuellement sous-traités qui sont réalisés chez le sous-traitant, dont l'adresse est indiquée sur son rapport d'essais joint
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (").
La référence de l'échantillon, sa nature, ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier.

Identification dossier : SOC26-14693 **Référence contrat :** SOCC25-661
Identification rapport : SOC2610-1864 V1 **Identification échantillon : SOC2610-1864**

Doc Adm Client : IT0726-42726 / KSP2610-1733
Référence client : ITGAKSP0001190463 - P04 - Enrobé / Extérieur

Nature: Déchets bitumineux routiers
Prélèvement : Prélevé le 07/10/2026 à 00h00 Réceptionné le 14/10/2026 Enregistré le 14/10/2026
Prélevé par le client

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont disponibles sur demande. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 15/10/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Référence de qualité	COFRAC
Analyse sur le produit *Analyse de base*					
Préparation/Broyage d'un échantillon	-	-	>=95% en masse des particules ont une taille <500µm et le reste <4mm NF EN 15002		*
Composés organiques *HAP*					
Fluoranthène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473		*
Benzo (b) fluoranthène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473		*
Benzo (k) fluoranthène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473		*
Benzo (a) pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473		*

Rapport d'analyse HAP
Hydrocarbure aromatique polycyclique

SOCOR

Rapport d'analyse Page 2 / 2
Edité le : 20/10/2026
Identification rapport: SOC2610-1864 V1
Destinataire : ITGA

Doc Adm Client : IT0726-42726 / KSP2610-1733

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Détection	Références de qualité	COFRAC
Benzo (ghi) pérylène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Indéno (1,2,3 cd) Pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Acénaphtène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Chrysène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Dibenzo (a,h) anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Fluorène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Naphtalène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Pyrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Phénanthrène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Acénaphtylène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Benzo (a) anthracène	< 0.5	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			*
Somme des 16 HAP	<8.000	mg/kg brut	Traitement par ultrasons GC/MS - Méthode interne PA 473			

La résolution chromatographique ne permet pas la séparation complète du triphénylène et du chrysène. La contribution du triphénylène au signal attribué au chrysène ne peut être ni négligée ni évaluée de manière fiable.

Celine DUROT
Responsable laboratoire Thermique

4. *Attestation d'assurance*

Contrat n°FR11-RCE24P00113

VHV ASSURANCE

ATTESTATION D'ASSURANCE
Responsabilité Civile

SOUSCRIPTEUR

Nom ou raison sociale : **INAXE ENERGIE & ENVIRONNEMENT SAS**
Adresse : 10 RUE JACQUE DAGUERRE
Code Postal / Ville : 92500 RUEIL MALMAISON
Numéro de SIREN : 439 685 421

ASSUREUR

Raison sociale : **VHV ASSURANCE France**
RCS Paris B 889 234 647, régie par le Code des assurances
Adresse : 25, RUE MARBEUF
Code Postal / Ville : 75008 PARIS
Pays : France

*Succursale de **VHV ALLGEMEINE VERSICHERUNG AG**, dont le siège social est VHV Platz 1, DE 30177 HANNOVER agréée, supervisée et habilitée sous le N° HRB 57331 par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Graurheindorfer Str. 103, 53117 Bonn.*

Nous soussignés **VHV ASSURANCE FRANCE**, dont les mentions légales sont précisées ci-dessus, attestons couvrir par **contrat d'assurance n°FR11-RCE24P00113**, la **SAS INAXE ENERGIE & ENVIRONNEMENT** contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'elle est susceptible d'encourir à l'égard des tiers à l'occasion de l'exercice des activités définies au contrat, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés aient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés.

Les activités de diagnostiqueur immobilier résultant des obligations visées aux articles L. 271-6 et R. 271-1 à R. 271-4 du Code de la construction et de l'habitation que ce soit dans le cadre de la vente d'un bien ou en dehors de la vente.

ACTIVITE GARANTIE AU CONTRAT

- **ACTIVITES DE DIAGNOSTIC IMMOBILIER**
 - Énergie, polluants, assainissement, immobilier, air
 - Constat de risque exposition au plomb (CREP) **(C sans mention)**
 - Contrôle des travaux d'isolation des combles
 - Diagnostic amiante avant-vente **(C mention)**
 - Diagnostic contrôle de système de ventilation (RT 2012 et RE 2020)
 - Diagnostic déchets (PEMD)
 - Diagnostic d'infiltrométrie (RT 2012 et RE 2020) **(AF)**
 - Diagnostic thermographique (RT 2012 et RE 2020)
 - Diagnostic de Performance Énergétique **(C sans mention)**
 - Diagnostic de Performance Énergétique **(C avec mention)**
 - Diagnostic de Risque d'Intoxication au Plomb des peintures (DRIPP)
 - Diagnostic sécurité piscine **(AF)**
 - Diagnostic Technique Global (DTG) **(AF et niveau bac+3 bâtiment)**
 - Diagnostic Amiante avant-vente **(C sans mention)**
 - Dossier Technique Amiante (DTA) **(C sans mention max ERP <300 PERS, CAT 5)**
 - Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP) **(C sans mention)**
 - Diagnostic accessibilité aux personnes handicapées **(AF)**
 - Diagnostic du risque de plomb dans l'eau (AC prélèvement)
 - Diagnostic sécurité incendie (périmètres arrêté 2013 et détecteurs de fumée (AF)
 - État de l'installation d'assainissement non-collectif (AF)
 - État de l'installation d'assainissement collectif
 - État de l'installation intérieure de l'électricité (C sans mention)
 - État de l'installation intérieure du gaz (C sans mention)

VHV Assurance France / R.C.S. Paris 889 234 647 / 25, rue Marbeuf 75008 Paris
Succursale de la société par actions de droit allemand VHV Allgemeine Versicherung AG enregistrée au registre public d'Hanovre sous le numéro HRB 57331 / Capital social de 140.000.000 €

Contrat n°FR11-RCE24P00113

VHV ASSURANCE

 - État des lieux dans le cadre de l'établissement d'un prêt (AF PTZ)
 - État des lieux relatif à la conformité aux normes d'habitabilité
 - État des nuisances sonores aériennes
 - État des risques et pollution (ERP) (AF)
 - Évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante (en ERP 1 à 5, IGH et tout autre site) Expertise amiable
 - Formations aux métiers assurés, à titre accessoire à l'activité
 - Mesurage de concentration en radon (AF)
 - Mesurage "loi Carrez" (AF)
 - Mesurage surface habitable (dont Boutin) (AF)
 - Plan Pluriannuel des Travaux du bâtiment, (BAC+3 dans le domaine Technique du Bâtiment ou VAE équivalente).
 - Qualité de l'air intérieur : hors accréditation
 - Qualité de l'air intérieur : sous accréditation
 - Audit énergétique prévu par les autorités règlementaires dans le cadre diagnostic immobilier (C).
 - Amiante et plomb avant travaux
 - Contrôle des VLEP Plomb, silice, amiante (AC)
 - Diagnostic amiante sur enrobés, Hydrocarbure Aromatique Polycyclique (HAP), C (C mention)
 - ou F SS4 (C sans mention)
 - Examen visuel après travaux (C mention)
 - Mesures d'empoussièrement en fibre d'amiante dans l'air (AC prélèvement)
 - Recherche d'amiante avant travaux ou démolition (C mention)
 - Repérage amiante avant travaux installations (notamment industrielles), matériels et équipement concourant à une activité (C mention)
 - Repérage liste A et B & Dossier Technique Amiante (DTA) en ERP 1 à 5, IGH et tout autre site (C mention)
 - Diagnostic Plomb avant travaux (3)
 - État parasitaire
 - Constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis sur les ouvrages (dont mérules) (AF)
 - Diagnostic agents d'infestation xylophage (autres que termites) ou lignivore dont mérule
 - Diagnostic légionnelle (AC prélèvement)
 - État relatif à la présence de termites dans le bâtiment (C sans mention)

Prérequis par activité :
C : Certification AF : Formation
AC : accréditation COFRAC

- **ACTIVITES DE MAITRISE D'ŒUVRE ET D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**
 Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et Maîtrise d'Œuvre (MOE) en matière de désamiantage, déplombage, curage et déconstruction, **A L'EXCLUSION DE TOUTE ACTIVITE DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES**.

 Il est précisé que l'Assuré ne peut en aucun cas prendre une décision à la place du maître d'ouvrage.

MONTANT DES GARANTIES
Voir tableau ci-après.

VHV Assurance France / R.C.S. Paris 889 234 647 / 25, rue Marbeuf 75008 Paris
Succursale de la société par actions de droit allemand VHV Allgemeine Versicherung AG enregistrée au registre public d'Hanovre sous le numéro HRB 57331 / Capital social de 140.000.000 €

Contrat n°FR11-RCE24P00113

VHV ASSURANCE

PERIODE DE GARANTIE

Cette attestation est délivrée pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026 inclus, sous réserve :
- des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat,
- **du règlement de la (ou des) cotisation(s) correspondante(s).**

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à : PARIS Le : 29/12/2025

VHV ASSURANCE

Contrat n°FR11-RCE24P00113

VHV ASSURANCE

TABLEAU DES GARANTIES

NATURE DE LA GARANTIE	MONTANT DE LA GARANTIE
RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	7 630 000 € par sinistre
Dont :	
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	3 030 000 € par sinistre
dont Vol par préposés	150 000 € par sinistre
dont Dommages aux biens confiés	150 000 € par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs	3 030 000 € par sinistre
Faute inexcusable	2 530 000 € par année d'assurance
Dommages résultant d'une atteinte accidentelle à l'environnement	1 530 000 € par année d'assurance
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	3 030 000 € par année d'assurance
ASSURANCE DEFENSE PENALE ET RECOURS	100.000 € par sinistre

Le montant des garanties forme la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de Personnes Morales ou physiques bénéficiant de la qualité d'Assuré, ou quels que soient le nombre de victimes et l'échelonnement dans le temps des règlements effectués par l'Assureur.

Dans le cadre d'une Réclamation, les Frais de défense, intérêts moratoires ou compensatoires, font partie intégrante du montant de garantie. Leur règlement vient en diminution du montant de garantie restant disponible au titre de l'Année d'assurance.

Ces montants se réduisent, et finalement s'épuisent, par tout règlement amiable ou judiciaire d'indemnités, ainsi que par tout Frais de défense, selon l'ordre chronologique de leur exigibilité, quelle que soit la nature des dommages, sans reconstitution autre que celle prévue au titre du Délai subséquent.